



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2026-01-27

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **27 janvier 2026, de 19 h à 20h30**, en présentiel, au salon du personnel de l'école. À noter qu'il n'y a pas eu de séance au mois d'octobre.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| — Stéphanie Lavallée | — Sophie Lussier |
| — Vanessa Tanguay | — Julie Paulin |
| — Sofia Dris | — Mélanie Papineau |
| — Karine Thibeault | — Nathalie Lefebvre |
| | — Marie Levasseur |

ABSENCE NOTIFIÉE :

- Claudia Vaillancourt.

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ (S) :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la séance s'effectue à 19h07. La présidence, Mme Stéphanie Vallée souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'une secrétaire

Mme Julie Paulin sera secrétaire pour la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

CÉ21-01-2026

Ajout d'un point par Sophie Lussier : 26 février : journée porte ton PYJ.

Mme Mélanie Papineau propose l'adoption de l'ordre du jour.

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 02-12-2025

CÉ22-01-2026

Mme Sofia Dris propose l'adoption du procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.



6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

La formation doit être suivie par les membres au courant de l'année. Mme Lavallée effectue un simple rappel en ce sens.

Adopté à l'unanimité

POINT D'ADOPTION

7. Fonds à destination spéciale : détermination de la portion qui sera allouée aux achats de classe et de celle qui sera affectée à la revitalisation du parcours naturel

CÉ23-01-2026

Mme Sophie Lussier rappelle que le profit amassé, dans le cadre de notre campagne de financement qui a eu lieu avant les Fêtes, servira, d'une part, à la revitalisation du parcours naturel (objectif poursuivi depuis déjà quelques années dans le cadre des campagnes de financement de l'école) et, d'autre part, à des achats pour les classes. Le conseil d'établissement a la responsabilité de déterminer la répartition des sommes, ainsi que des balises d'achat à respecter. Rappel des achats réalisés l'année dernière afin que la cohorte 2024-25 puisse profiter des sommes amassées dans le Fonds à destination spécial : carrée de sable, bascule, les fleurs sur la clôture.

Les enseignantes ont fait quelques propositions d'achats pour les classes: des petits sacs à dos pour les promenades (avec des accessoires), des sacs à livres, des jeux de construction (il y en a des plus dispendieux qu'elles trouvent intéressants pour les élèves, mais qu'elles n'arrivent pas à acheter avec leur simple budget de classe de 500\$) et des lecteurs d'histoire sans écran. Les enseignantes devront faire les achats en fonction de la somme qui sera allouée par le CÉ, tout en respectant le principe de gratuité scolaire.

Voici deux suggestions de la part de membres du CÉ :

Première proposition : Mme Vanessa Tanguay propose d'allouer 200\$ par classe, ce qui laisserait un montant de 1600\$ pour le parcours naturel.

Si les fonds ne sont pas dépensés par les enseignantes, l'argent reste dans l'enveloppe budgétaire et est disponible pour les projets des années subséquentes à l'ensemble du groupe, pas à l'enseignante qui n'a pas dépensé le montant.

Deuxième proposition : Mme Nathalie Lefebvre propose plutôt de scinder, grosso modo, le montant global accumulé de 5 277,72\$ en deux. Cela ferait environ 2638\$ pour chacune des orientations de dépenses.

Ainsi, un montant de 150\$ serait alloué à chacune des 18 classes (pour un total de 2 700\$). De l'autre portion disponible pour la revitalisation du parcours naturel, Mme Lefebvre propose également que 500\$ soit retenu afin d'acheter des éléments de jeu cette année afin que les enfants de notre cohorte actuelle puissent en profiter. Le reste du montant irait pour le projet du parcours naturel.

En résumé :

5 277,72\$ (profit total accumulé dans le cadre de notre campagne de financement de décembre) - 2 700\$ (somme totale allouée aux classes) - 500\$ (pour achats d'ici juin afin que les enfants de la cohorte actuelle puissent avoir de la nouveauté sur la cour) = 2 077,72\$ à verser dans notre réserve qui servira à la revitalisation du parcours naturel.

Mme Vanessa Tanguay propose l'adoption de la proposition de Mme Lefebvre.

Adopté à l'unanimité

8. Choix d'un fournisseur pour les photos scolaires 2026-27

CÉ24-01-2026

Mme Sophie Lussier mentionne qu'il est déjà temps de réfléchir à sélectionner un fournisseur en vue de 2026-27. Nous avons reçu quelques offres. Par exemple : *Enfants clic*, *La pomme verte*, *Photo repensée*. Cela dit, Madame Lussier ouvre en disant qu'il existe plusieurs autres compagnies dont les offres pourraient être explorées par les membres du CÉ, si désiré.

L'important serait de réserver assez rapidement afin d'avoir des dates intéressantes (pas trop tôt en début d'année ni trop tard puisque nous apprécions que les photos de groupes se prennent à l'extérieur).

L'une des enseignantes fait part de ses remarques et impressions, à la lumière de son expérience cette année. Elle aurait peut-être souhaité une plus grande créativité, que les enfants aient des accessoires, que le décor de la classe soit un peu plus peaufiné.

Mme Sofia Dris soulève l'importance que le personnel du fournisseur qui sera retenu ait une approche bien adaptée aux enfants afin que ces derniers se sentent à l'aise. *Photo repensée* a répondu à ce critère, selon le personnel.

Parmi les critères importants nommés pour les parents : le prix doit être raisonnable, la proximité avec Chambly, qu'il y ait un souci de prendre le temps avec l'enfant afin de l'amener à sourire (dans la mesure du possible), que le décor soit intéressant et qu'il représente bien le milieu de l'enfant.

Mme Sophie Lussier propose aux parents du conseil de regarder plus attentivement les différentes offres avant la prochaine séance et peut-être de former un comité qui proposerait les meilleurs choix à la prochaine rencontre de conseil d'établissement. Par contre, cette option n'est pas retenue, faute de disponibilité.

En somme, à la lumière des discussions, Mme Marie Levasseur propose que *Photo repensée* soit reconduit comme fournisseur. Les membres sont favorables à cette recommandation. La direction nomme qu'elle prendra le temps de recueillir les suggestions constructives des enseignantes et qu'elle en fera part au fournisseur. De leur côté, les parents du CÉ se montrent satisfaits des résultats obtenus

Mme Vanessa Tanguay appuie la proposition de Mme Levasseur.

Adopté à l'unanimité

9. Choix d'un fournisseur pour service de traiteur 2026-27

CÉ25-01-2026

Comme chaque année, il faut choisir un service de traiteur. *Les petits chefs* est le fournisseur de cette année. Après avoir étudié les offres l'année dernière, cette compagnie était celle qui représentait un meilleur rapport qualité-prix. Certains fournisseurs demandent plus de manipulation et certains ne fournissent pas de condiments. *Les petits chefs* fournissent 2 à 3 repas dépanneurs. Le service est apprécié: c'est chaud, c'est livré au bon moment, c'est bien organisé selon la classe et c'est facile pour les parents de commander. Mme Nathalie Lefebvre propose que *Les petits chefs* soit choisi à nouveau ou de reformer un sous-comité avec un parent afin d'éplucher les offres à nouveau.

Mme Sofia Dris demande s'il y a eu des plaintes. Mme Lefebvre répond que les plaintes sont plutôt en lien avec les préférences individuelles des enfants. Il y aurait toutefois une recommandation à faire au fournisseur à l'effet de rendre plus clair sur la plateforme le fait qu'il est important que le parent réserve les repas jusqu'à la fin de la semaine, même s'il y a un changement de mois.

Tous sont d'accord pour poursuivre avec le même fournisseur. Mme Stéphanie Lavallée propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

10. Plan de lutte (version longue)

CÉ26-01-2026

Mme Sophie Lussier informe que les annexes ont été ajustées dans le document de plan de lutte. Les parents peuvent lire les ajustements dans le document envoyé.

Mme Sofia Dris questionne si les situations vécues à l'école sont toujours reprises par les intervenants. Mme Sophie Lussier rappelle ce qui est fait et Mme Marie Levasseur informe aussi des stratégies employées par les enseignants.

Les annexes sont présentées aux membres du conseil d'établissement. Mme Nathalie Lefebvre propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

POINT D'APPROBATION

11. Grille-Matières 2026-27 (doit être acheminée au CSSP le 6 février, au plus tard)

CÉ27-01-2026

Chaque année, les membres du conseil doivent entériner la suggestion de la direction et des enseignant(e)s en lien avec la ou les spécialité(s) qui sera (ou seront) offerte(s) l'année suivante.

En tout, 1 heure de spécialité doit être allouée aux élèves. Depuis quelques années, le choix est l'éducation physique.

Les enfants de la maternelle 4 ans et les enfants des groupes AMIS-4 et AMIS-5 (adaptation scolaire) ont deux périodes de 30 minutes.

Quant aux enfants des groupes de 5 ans, ils ont une période de 60 minutes consécutives.

Après avoir sondé les enseignant(e)s, la directrice de l'école propose aux membres du conseil d'établissement de maintenir le statu quo puisque bouger correspond à un grand besoin chez les enfants en général et l'activité motrice s'inscrit dans l'un des volets du projet éducatif de l'école (notamment en lien avec la réussite des garçons).

L'équipe-école considère la musique et les autres formes d'art comme étant aussi des éléments importants dans le développement de l'enfant. Aussi, le comité responsable de la planification des activités socioculturelles a le souci de choisir des activités qui impliquent la musique et les arts.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec la proposition. Mme Sofia Dris propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

POINT D'INFORMATION ET DE SUIVI

12. Parole au représentant au comité de parents

Mme Vanessa Guay n'a pas pu assister aux dernières séances.

13. Parole au personnel de l'école

13.1 Personnel enseignant

Mmes Mélanie Papineau et Marie Levasseur ont apprécié le spectacle avant le congé des fêtes, ainsi que les enfants. L'atelier de Marie-Douce a aussi été apprécié, les enseignantes ont hâte de revoir la danse du robot. La prochaine sera le Renard à la guitare.

13.2 Personnel professionnel

Le processus de classement et les nouvelles inscriptions occupent le temps des professionnelles.

13.3 Personnel de soutien

Les sorties lors des journées pédagogiques se déroulent très bien et le taux d'inscription est élevé.

14. Autres sujets

Mme Sophie Lussier informe les membres du fait que l'école participera à la journée « Porte ton pyj », le 26 février. Le but est de soutenir l'organisme « Opération enfant soleil ». Un don de 2\$ par famille est suggéré (mais non obligatoire pour participer à la journée). Une tirelire sera à l'accueil de l'école.

À titre indicatif, Mme Lussier explique que le pyjama représente les enfants malades qui ne peuvent pas venir à l'école.

15. Rappel de la date de la prochaine assemblée : la mardi 24 février de 19h à 20h30 À noter : Il n'y aura pas de séance au mois de mars.

16. Levée de l'assemblée

Mme Stéphanie Lavallée propose la levée de l'assemblée à 21h10.

Approuvé à l'unanimité

CÉ28-01-2026

SIGNATURES :

_____ Stéphanie Lavallée Président(e) du Conseil d'établissement	_____ Sophie Lussier Directrice
--	---------------------------------------